



l'uqam

Les étudiants élus à la C.E. poursuivent l'Université

Les quatre étudiants qui avaient été élus par acclamation à la commission des études en mai dernier ont déposé une action en Cour Supérieure en vue d'obliger le conseil d'administration de l'UQAM à les nommer officiellement afin qu'ils puissent occuper leur poste de représentants des étudiants à la commission des études.

C'est pour faire suite à la demande de membres du Comité exécutif que le Secrétariat général avait ouvert, au printemps dernier, les candidatures pour les six postes vacants (représentants étudiants) à la commission des études. A la clôture de la période de mise en nomination, le 27 mai, le Secrétariat n'avait reçu que quatre candidatures. Les quatre étudiants (tous du secteur économie/administration) furent donc élus par acclamation.

La commission des études à sa réunion du 14 juillet demanda au Conseil d'administration de surseoir à la nomination des étudiants. Le soir même, le Conseil d'administration réuni en assemblée régulière décida de donner suite à la recommandation de la CE et de surseoir à la nomination des quatre étudiants.

La résolution du Conseil d'administration se lit comme suit:

- 1° que les candidatures reçues pour la Commission des études soient reconnues comme valides aux fins de la représentation du secteur des Sciences économiques et administratives;
- 2° que toutefois le Conseil d'administration surseise à la nomination des étudiants jusqu'à ce que la Commission des études lui soumette une structure

de représentation et une procédure d'élection appropriées, après consultation auprès de l'ensemble des étudiants à travers leurs associations représentatives, dans le respect des procédures qu'elles se sont données;

- 3° qu'en conformité avec le paragraphe 2 ci-dessus, une nouvelle période de mise en candidature soit décrétée dès le mois de novembre 1977, pour tous les secteurs;
- 4° qu'à ces fins, le Secrétaire général et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soient mandatés pour entreprendre les démarches requises pour l'application des paragraphes 2 et 3 ci-dessus.

L'Assemblée des gouverneurs se prononce

L'Assemblée des gouverneurs à sa réunion du 28 septembre a choisi de recommander M. Claude Pichette au lieutenant-gouverneur en conseil pour le poste de recteur à l'UQAM.

M. Claude Pichette est vice-recteur aux affaires administratives et financières de l'UQAM depuis avril 1975. Il fut auparavant directeur du service des affaires financières de la Direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation du Québec (novembre 1970 à avril 1975).

Docteur ès science économique (Aix-Marseille), M. Pichette a

publié en mai 1972 un ouvrage: «Analyse microéconomique et coopérative» qui a reçu le «Prix de la coopération». Rappelons qu'il a été titulaire de la Chaire de coopération de l'Université de Sherbrooke de 1967 à 1970, avant de passer à la direction du département de science économique de cette même Université.

Le choix de M. Claude Pichette s'est fait à la suite d'une série de consultations auprès des cadres administratifs supérieurs, des personnes chargées de fonctions de direction d'enseignement et de recherche et des professeurs de l'UQAM.



M. Claude Pichette



«Chicoutimi, m'entendez-vous?»

en page 2

Le LABREV sur son élan

Après trois années de fonctionnement, mine de rien, le Laboratoire de recherche sur la répartition et la sécurité du revenu (LABREV) a pris des forces: le budget qu'il gère en 1977-78 est de l'ordre de \$250 000, et l'équipe qui y travaille est constituée de 25 personnes. Cela comprend, outre le directeur, M. Gilles Beausoleil, cinq professeurs-chercheurs du département des sciences économiques, quatre collaborateurs d'autres universités, deux chercheurs post-doctoraux (une nouvelle acquisition), sept adjoints de recherche plein temps, trois adjoints de recherche à temps partiel et trois employés de soutien.

Ce n'est pas un hasard si le LABREV a oeuvré «dans l'ombre» jusqu'à ce jour. «On a souvent tendance à placer les mots avant les gestes, explique M. Beausoleil; nous avons préféré agir avant de parler.» Il ajoute: «Les universitaires doivent s'efforcer de mettre leurs connaissances au service de l'ensemble de la collectivité.» C'est là un des objectifs qui orientent les travaux au Laboratoire. Cela peut se traduire par la préparation de volumes à large diffusion, par la rédaction de textes destinés au grand public, etc.

Dans cette lignée, la réalisation de commandites de type «services à la communauté» pourrait s'intensifier. Un exemple: une étude portant sur la situation économique de la femme au Québec, effectuée pour le Conseil du statut de la femme par Mme Francine Lepage, du LABREV, sera publiée sous peu.

Ce souci de privilégier des travaux de recherche orientée et appliquée n'exclut pas la poursuite d'objectifs plus «universitaires»: contribution à la formation des chercheurs, au développement de la connaissance dans le domaine des revenus, intégration plus poussée de l'enseignement et de la recherche, etc.

Pour mener à bien cet ambitieux programme, les chercheurs ont besoin d'une certaine latitude, sur tous les plans; d'après M. Beausoleil, les discussions et les contraintes de type bureaucratique sont peu propices à une telle démarche; c'est pourquoi le LABREV compte très peu de mécanismes administratifs. Cela implique non seulement le recours à un financement externe, mais également, la diversification des sources de ce financement. «D'ailleurs, il est impossible de développer des activités de recherche d'une certaine ampleur à partir des ressources internes des universités. L'UQAM, en pleine croissance, fait face à d'énormes contraintes, doit répondre à des besoins considérables en matière d'enseignement. C'est pourquoi notre Laboratoire vise à s'autofinancer.»

A son avis, il est indispensable d'établir des liens suivis avec des chercheurs au niveau international. «La faiblesse numérique des équipes québécoises dans ce domaine rend nécessaire une telle ouverture.» Diverses ententes ont été conclues avec des groupes de recherche européens et américains. Nous y reviendrons.

Trois nouveaux projets sont lancés cette année: Répartition du revenu, Analyse des cotisations sociales du Québec, Situation économique des familles monoparentales au Québec. Parmi les travaux en cours, citons: Sécurité du revenu du travail en Amérique du Nord et en Europe, Effets de la nouvelle politique de revenu garanti ou d'aide sociale du Québec, Détermination des revenus des professionnels...

Au dire de son directeur, il y aurait certains avantages à ce que ce Laboratoire ait un caractère plus institutionnel. C'est pourquoi ses membres voudraient se doter prochainement d'une structure de centre de recherche.

C.G.

Une première P.I.M.

La première plénière intermodulaire de l'année a mis en présence mardi dernier une vingtaine de délégués, plusieurs nouvellement élus par leurs assemblées respectives. Divers comités ont été formés à cette occasion: information, liaison, finances, garderie. Deux délégués de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) étaient présents. Une proposition a été adoptée, les invitant à organiser une campagne nationale de mobilisation sur la question du chômage et des prêts-bourses, et à établir un plan d'action pour la satisfaction des revendications étudiantes.

Le rapport du comité d'organisation du congrès de l'AGEUQAM (25, 26 et 27 octobre) a été bien reçu par les membres de la P.I.M. La question de la hausse des prix dans les cafétérias universitaires a été posée, et la possibilité d'organiser une campagne de boycottage, évoquée. La plénière se prononcera le mardi 3 octobre sur cette question, et sur les autres points à l'ordre du jour qui ont dû être reportés, faute de

temps: l'assemblée générale du 11 octobre, la reconnaissance et le financement de l'AGEUQAM.

Celle-ci n'a pas abandonné l'idée d'obtenir des SAE un budget de fonctionnement qu'elle entend administrer à sa guise. Tout au plus, la campagne de financement volontaire amorcée lors des inscriptions sous le thème «Ne comptons que sur nos propres forces», vise à recueillir

propres forces», vise à recueillir suffisamment de fonds pour relancer la bataille sur cette question. A l'heure actuelle, l'Association a pu tenir le coup grâce à un prêt de \$5000 du SPUQ, et aux souscriptions volontaires récoltées à la rentrée. La campagne de financement s'intensifiera au cours des semaines à venir dans les assemblées modulaires, ses groupes-cours, les conseils de module.

Sports SEUQAM

Dans le but de regrouper ceux et celles du Syndicat des employés qui font du sport, le conseil syndical a mis sur pied un comité des sports et loisirs dont M. Michel Meilleur est responsable.

On s'aperçoit que plusieurs pratiquent un même sport mais sans se connaître et en des endroits dispersés. Il y a par exemple, les quilles, le hockey, le ballon volant, le ballon-balai, le

golf. Plusieurs sont des joueurs d'échecs qui ne se sont jamais rencontrés.

Pour une meilleure utilisation des locaux en commun, soit au pavillon Latourrelle, soit dans des arénas, pour un rapprochement des employés et de leurs familles, on s'en réfère au comité des sports et loisirs en communiquant avec le secrétariat du SEUQAM. Le comité dispose d'un budget initial de \$500.

Le service des stages: beaucoup d'ouvrages, peu de moyens

Grève de quatre mois à l'UQAM, grève à la Commission scolaire Jérôme Le Royer, insuffisance d'effectifs, budget quatre fois moindre qu'en 1970, perturbations à la C.E.C.M.: autant de facteurs qui ont dérangé cette année le fonctionnement normal du service des stages du 1er cycle. Le placement des stagiaires a pu être effectué, mais de justesse, et d'autres tâches essentielles ont dû être sacrifiées: organisation des stages pédagogiques spéciaux, opérations informatives auprès des stagiaires («feed-back»), relations extérieures.

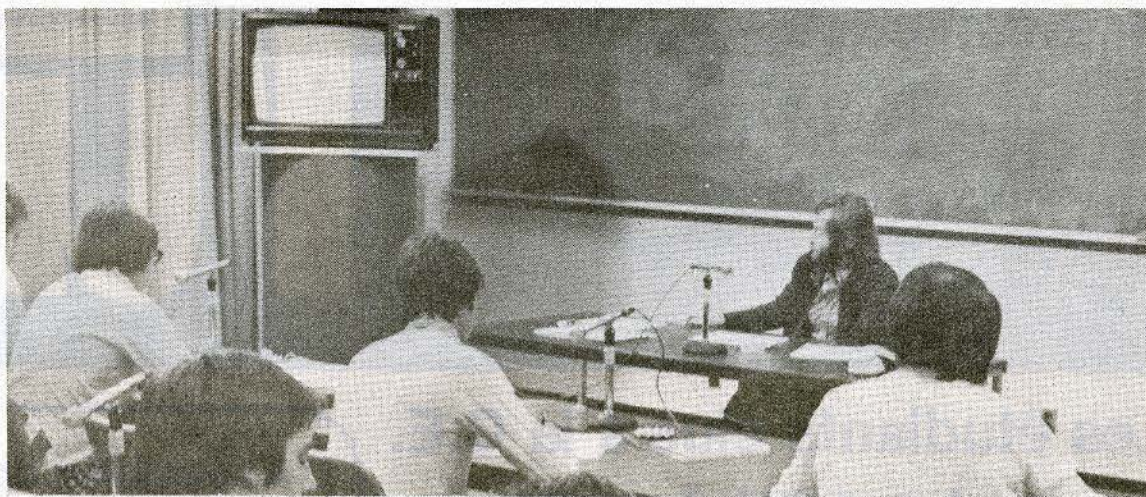
Depuis sa création en juin 70, ce service a procédé au placement de plus de 10 000 stagiaires, répondant à autant de demandes émanant des modules et

des familles. Celles-ci ne font pas toutes appel au service que dirige M. Panneton. Pourquoi? «Nous offrons nos services, explique-t-il, les intéressés sont libres d'y avoir recours ou non. Il est certain, par ailleurs, que nous sommes nettement méconnus dans certaines familles.»

Les structures de l'UQAM attribuent aux modules la responsabilité d'organiser les stages qu'ils jugent opportuns. «Ceux-ci les conçoivent, en déterminent le contenu, prévoient les modalités de cheminement. Notre rôle en est un d'exécutant: nous prenons en charge les problèmes d'organisation matérielle, d'administration, de coordination, qui précèdent l'acheminement d'un stagiaire dans une institution.»

Le budget de fonctionnement du service était de \$16 800 en 1970. En 1977, M. Panneton doit faire des prouesses de gestion avec un budget rétréci: \$3 750! Ce n'est pas rose, dans un climat inflationniste. «L'équipe se compose de cinq personnes, renchérit-il; elles sont débordées de travail, et consacrent la totalité de leurs énergies à répondre aux demandes qui nous parviennent. Impossible par conséquent, d'effectuer l'indispensable travail de marketing pour constituer une banque de disponibilités.»

M. Panneton regrette de ne pouvoir, faute de personnel et d'argent, doter son service d'une structure opérationnelle logique. Il entend par là la constitution d'une banque d'information qui découle normalement d'un travail systématique de prospection. Cela permettrait à l'étudiant de choisir un lieu de stage vraiment conforme à ses objectifs et à son programme. A l'heure actuelle, ce choix est souvent fonction de critères qui n'ont rien de pédagogique, la proximité géographique, par exemple. «La qualité et l'efficacité de leur démarche s'en ressentent.» En juillet 1975, un projet de centre d'information au service des stages a été soumis au doyen du 1er cycle. Un comité a été constitué pour étudier la question des stages à l'UQAM. M. Panneton attend toujours la réponse...



D'une constituante à l'autre, les participants peuvent dialoguer grâce à un système téléphonique.

«Chicoutimi, m'entendez-vous?»

Des cours en circuit fermé

Un professeur barbu, chemise à carreau, yeux bleus et bon sourire répète pour la troisième fois: Allô, allô Montréal, m'entendez-vous? Comprenez-vous la question? Est-ce clair sur l'écran?

Montréal reste muet. Chicoutimi aussi d'ailleurs. Alors, le professeur à la chemise à carreau se tourne vers le tableau noir pour expliquer l'équation.

Qu'est-ce que ce cours?

On serait tenté de répondre tout simplement: un cours en sciences de l'atmosphère pour des étudiants de maîtrise. Mais, il y a bien sûr quelque chose de particulier. D'abord, la salle de cours: à l'UQAM, elle est installée au service de l'audio-visuel, équipée de micros, d'écrans, insonorisée. Et les étudiants, une fois sur

deux, sont face à un écran de télévision (c'est qu'on «reçoit le cours» de Rimouski, Chicoutimi ou Trois-Rivières). La fois d'ensuite, le professeur est sur place devant ses étudiants (c'est que l'UQAM diffuse ou transmet le cours aux autres universités constituantes participantes).

Pour éviter de s'empêtrer dans des explications techniques qui n'intéressent à toutes fins utiles que les techniciens, résumons et disons qu'il s'agit ni plus ni moins d'un réseau de télévision en circuit fermé, mettant en contact les uns avec les autres les universités constituantes de l'UQAM, de Rimouski, Chicoutimi et de Trois-Rivières. Circuit qui fut tout juste prêt en septembre pour le début des cours réservés pour le mo-

ment aux étudiants de maîtrise de gestion de projet et de sciences de l'atmosphère.

M. Jean Brunet, doyen des études avancées et de la recherche à l'UQAM, précise que l'objectif visé par ces cours, via un réseau audio-vidéo, est de mettre en commun des ressources en vue d'offrir au plus grand nombre, des programmes de maîtrise. «On aurait pu choisir de déplacer les professeurs ou les étudiants, mais vous voyez d'ici les difficultés et les coûts?»

Des difficultés avec le système actuel, il y en a tout de même un peu. Le réalisateur des émissions à l'UQAM, Claude Beaulieu, croyait être incapable d'en venir à bout durant la première semaine. «Quand le son rentrait bien, c'était l'image qui était brouillée. Sans compter les professeurs et les étudiants qui n'avaient pas l'habitude d'intervenir au micro ou de se voir «piégés» par la caméra». Cela n'empêche que tous les participants à qui nous avons parlé sont intéressés par cette expérience qui n'a rien de sensationnel ou de mystérieux (pas de satellite ici) et sont prêts à accepter pour quelque temps les difficultés «d'ajustement».

C'est sous l'égide de la Commission PRETAGEC (programmes d'études avancées gérées conjointement) que s'est élaboré ce projet d'enseignement «contrôlé par les universités constituantes et non par la corporation centrale ou Siège social», ainsi que le fait remarquer M. Brunet.

Hélène Sabourin

Pensez à la postérité: confiez vos documents aux archives

Sur les 128 services (incluant modules et départements), 78 déposent plus ou moins régulièrement leurs documents au service des archives. On entend rarement parler des 40 autres qui doivent être littéralement submergés de paperasses: indifférence? résistance? crainte?

Pourtant, l'équipe du service a plus d'une fois incité les responsables à faire confiance aux archives, leur offrant les meilleures conditions possibles de conservation. Cette année, un pas de plus: l'adoption par le conseil d'administration d'un règlement des archives.

On a donc pris les grands moyens. Cela changera-t-il vraiment quelque chose à la situation? «L'effet du règlement ne sera ni instantané, ni miraculeux, explique Mme Jilek, responsable du service. Pour nous, c'est un nouvel appui pour réaliser notre mandat. Il faudra y mettre du temps et continuer notre travail de persuasion; il s'agit de développer une conscience chez les gens».

Le règlement stipule, entre autres, ce qu'est un document d'archives, ce qu'il n'est pas, régit les règles de dépôt lors de l'abolition d'un service, précise que les documents internes ne sont pas la propriété d'un directeur ou d'un responsable et que celui-ci doit les remettre à son successeur ou aux archives à la fin de son mandat. De plus, le règlement établit clairement la différence entre un document «versé» et un document «déposé».

Plusieurs services semblent croire que tout un chacun aura accès à leurs documents. Le point 3.2 du règlement les assure, au contraire, que personne ne peut obtenir un document «dépo-

sé» avant 20 ans, sauf si le responsable du document accorde son autorisation. La confidentialité est donc totalement respectée.

Il ne semble pas que les craintes d'éparpillement des documents et de difficultés de consultation soient davantage justifiées. Outre les locaux des archives centrales au Louis-Joliet, il existe quatre dépôts secondaires: deux au Carré Philipps, un au Read et un au pavillon des sciences. En tout, au-delà de 2500 boîtes de documents identifiés et classés dans l'ordre voulu, demeurant la propriété des services. La tâche du technicien est de repérer et de sortir les documents sur demande. Dans les cas urgents, il lui faut moins d'une journée pour les retracer. Les délais sont donc plus que raisonnables.

Mme Jilek prépare actuellement, pour annexe au règlement, un échéancier de conservation des documents. C'est un véritable travail de bénédictin, qu'elle tient à accomplir avec les responsables des services. Il s'agit d'indiquer les titres et caractéristiques des documents et leur niveau de protection aux archives, de déterminer la durée du dépôt et de décider, si au bout du compte, le document doit être conservé sur microfilm ou tout simplement détruit. D.N.

Bref

Le protocole régissant les conditions de travail des cadres sera présenté au conseil d'administration de l'UQAM pour ratification, le 18 octobre, et la signature de l'entente entre l'Association des cadres et l'Université aura lieu peu après.

Livres rares

La bibliothèque centrale vient d'ouvrir une deuxième «salle de livres rares» au sixième étage du pavillon Riverin I; l'autre loge au cinquième.

Un livre rare, au fait, qu'est-ce que c'est?

Sont classés dans la catégorie «rare» les livres qui correspondent aux normes suivantes:

- Imprimés publiés n'importe où jusqu'à 1800,
- Imprimés publiés sur et au Canada jusqu'à 1867,
- Imprimés publiés sur et au Québec jusqu'à 1900,
- Imprimés publiés sur et au Québec en brochure import jusqu'à 1940,
- Imprimés autographiés ou contenant des lettres ou des annotations d'auteurs (ou de propriétaires précédents) importants,
- Imprimés dont la valeur dépasse \$300. (sauf les livres d'art),
- Imprimés à tirage limité à 300 copies maximum,
- Imprimés importants et très fragiles ou minuscules (4 pouces et moins),
- Manuscrits et copies dactylographiées,
- Tout autre document selon le jugement du bibliothécaire responsable des livres rares.



Don de la R.F.A. à la bibliothèque

La République fédérale allemande a fait don à la bibliothèque de l'UQAM, récemment, d'un certain nombre de livres portant sur l'économie, l'histoire et la science politique. Sur la photo, de gauche à droite: M. Julien Laperrière, directeur général ad-

joint de la bibliothèque, M. Philipp Schmidt-Schlegel, consul général de la R.F.A. à Montréal qui a fait la remise des volumes, Mme Inge Schwanzenbach, attaché culturel au consulat de la R.F.A., et M. Antonin Boisvert, vice-recteur aux communications.

Rectificatif

A cause d'une regrettable erreur technique, le nom de l'auteur de la lettre intitulée «Vers une assemblée universitaire», parue la semaine dernière, a été omis. Il s'agit de M. Yves Laberge, Ph.D., professeur aux sciences de l'éducation.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

Volume IV, numéro 4,
le 3 octobre 1977
Université du Québec à Montréal

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
1199 rue de Bleury, Montréal
téléphone: 282-7040

rédaçtion: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin
photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: deuxième semestre 1977
Bibliothèque nationale du Québec

La maîtrise en éducation

Les deux pieds sur terre

«Tout enseignant est un chercheur». Voilà la pierre d'angle sur laquelle repose le programme de maîtrise en éducation.

Le mémoire que doivent présenter les étudiants en dernière année de maîtrise consiste en un projet d'intervention concrète dans leur milieu de travail. L'essentiel, soutiennent les responsables, MM Lavallée et Lucas, c'est que les étudiants travaillent à partir d'un problème rencontré dans leurs expériences journalières au lieu de se réfugier dans un centre de recherche ou dans un laboratoire. Bien que la réflexion théorique ne soit pas exclue et que la démarche scientifique doive être respectée, l'objectif de la maîtrise n'en est pas un de recherche pure.

Plus de 80 étudiants ont présenté une demande d'admission cet automne. Une soixantaine attendent encore à la porte puisque le programme est contingenté. Les raisons invoquées ne sont pas nouvelles: manque de ressources et de personnel. En tout, la maîtrise compte environ cent étudiants, en option didactique ou en option enfance inadaptée. Les premiers diplômés seront de 78. Trente-cinq professeurs du département des sciences de l'éducation sont attachés à ce programme: enseignants, tuteurs, directeurs de mémoire, administrateurs.

Pour être admis, les candidats doivent avoir un minimum de deux années d'expérience dans l'enseignement. Comme la plupart des étudiants sont des professeurs en exercice, ils sont inscrits à temps partiel et n'envahissent le Lafontaine qu'à partir de 17h, après une bonne journée de travail.

«Il importe», souligne M. Lucas, que les étudiants aient une relation organique avec leur milieu. Leur travail d'intervention

exige souvent la confrontation avec les autorités scolaires, la collaboration avec des collègues, la participation du milieu pour l'expérimentation.»

Quelques exemples de travaux de mémoire actuellement en cours: l'élaboration d'instruments pour l'enseignement de la notion du temps historique, au secondaire; l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans une approche de nature synthétique, pour des enfants de 1ère année; l'élaboration et l'expérimentation d'un matériel ré-éducatif de lecture, pour enfants de 7-8 ans. D.N.



André Lavallée et Gérard Lucas

Le diagnostic éducatif

«Chaque individu a des dispositions particulières, dans tous les domaines. Il a notamment une façon d'être et d'apprendre qui le différencie des autres. S'il était possible de déterminer, par un

test ou une batterie de tests, le style d'apprentissage d'un sujet, l'enseignant pourrait s'adapter en conséquence et modifier son cours, au besoin. On pourrait alors parler d'enseignement indi-

vidualisé.» Mme Renée Cossette, assistante de recherche en sciences de l'éducation, explique dans quelle optique elle a exécuté sa thèse de maîtrise en psychologie, qui porte sur le diagnostic éducatif. Plus précisément, elle a, pendant un an, effectué «l'analyse et la refonte d'un test américain portant sur la mesure du style cognitif, d'après la théorie de Joseph Hill.»

Cette démarche visait à vérifier si ce test était adéquat et utilisable au Québec. Deux séries d'expérimentations ont servi de point de départ à autant d'analyses factorielles; la première fut menée auprès de 300 enseignants, tous étudiants d'été à l'UQAM. Leurs réponses aux 216 questions devaient permettre de mesurer 27 traits d'apprentissage: acuité sensorielle, éthique, esthétique, etc. En possession de ces données, l'ordinateur établit un profil (ou graphe) qui caractérise le «style cognitif» du sujet.

Les résultats se sont révélés insatisfaisants sur le plan théorique, et non conformes aux normes statistiques reconnues. Mme Cossette procéda à une refonte de 40 pour cent des questions qui furent soumises à un deuxième groupe de 350 personnes. Elle conclut: «A l'heure actuelle, ce test de Joseph Hill n'est pas suffisamment rodé pour être utilisé sans risque d'erreur. Par contre, il nous a conduits sur de nouvelles pistes de recherche extrêmement intéressantes.»

Le diagnostic éducatif, explique-t-elle, est un domaine nouveau et prometteur de la psychologie scolaire. Si l'enseignant avait en main un outil qui lui permette d'évaluer le mode d'acquisition des connaissances de chacun - et le sien propre - il serait plus facile de déceler les blocages, d'identifier les conditions optimales d'apprentissage; il pourrait, par exemple, effectuer à l'intérieur d'une classe donnée, les regroupements d'élèves appropriés.

D'ailleurs, le diagnostic éducatif est l'un des thèmes retenus par un groupe de recherche en éducation qui est en voie d'être formé.

C.G.

Inquiétude à l'ISEP

Refonte des programmes au module de l'information scolaire et professionnelle (ISEP)! Les changements: une vingtaine de cours ajoutés contre une quinzaine d'annulés. «Les programmes n'avaient pas été modifiés depuis 1969-70, explique le directeur du module, M. Brian Mulherin. Ce fut long et difficile, surtout à cause de la structure bicéphale de l'Université-module/département.»

Les modifications apportées sont aussi imputables aux interventions des finissants sur le marché du travail ainsi qu'aux mémoires produits par l'Association québécoise des diplômés en information scolaire et professionnelle. En effet, les programmes, dans l'ensemble des universités québécoises (Laval, Sherbrooke, U. de M., UQAM) ne répondaient plus aux exigences de la profession: «Nos gens entrent de moins en moins en milieu scolaire et de plus en plus dans l'entreprise publique tels les centres de main d'œuvre, et dans le secteur privé à titre de relationnistes, agents d'information, etc. précise M. Mulherin. Or à l'avenir, au lieu des bacs spécialisés, on va décerner le bac en éducation. Cela nous inquiète étant donné que nos finissants s'orientent autrement. On voudrait garder les portes grandes ouvertes. Mais que peut-on y faire?»

Le module, poussant avec bonheur ses ramifications hors campus, a réussi à implanter une sorte de chantier à Chicoutimi; on s'inscrit ici, on suit des cours là-bas par entente avec l'UQAC. On prévoit la formation d'un groupe à Québec. C.A.

Un congrès sur les problèmes d'apprentissage

Trois professeurs de l'UQAM présenteront des communications à l'occasion du congrès national de l'Association canadienne pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage (ACETA). La rencontre se tiendra à Ottawa du 26 au 28 octobre prochain et regroupera parents et professeurs intéressés à ces questions. Le thème: «Problèmes et réalisations autour des troubles d'apprentissage.»

De l'Université du Québec à Montréal: Mme Frances Schoning, professeur en sciences de l'éducation, «Troubles d'apprentissage: évaluation et diagnostic»; M. René Bolduc, du département de kinanthropologie, «Réalisations au pré-scolaire»; M. Jean Auger et Bernard Terrisse, des sciences de l'éducation, «Approche globale dans la rééducation des troubles d'apprentissage»; M. Terrisse, «Services sociaux et enfants ayant des troubles d'apprentissage.»

M. Terrisse est membre du Comité consultatif et du comité d'organisation national de l'ACETA. La participation du Québec à l'évolution est très importante, à son avis. «D'année en année, on compte de plus en plus d'enfants ayant des problèmes d'apprentissage. En dix ans, toutes les formules ont été essayées: institutions spécialisées, classes spéciales, dénombrement flottant... Or, rien de tout cela n'a permis, à ce jour, d'enrayer le mouvement. C'est un véritable phénomène qui inquiète énormément le ministère de l'Éducation du Québec.»

Un bain de «mainstreaming»

Dans certaines écoles expérimentales au Vermont, on pratique le «mainstreaming». Cela consiste à intégrer dans les classes régulières tous les enfants considérés comme inadaptés: sourds, muets, aveugles, ayant des problèmes d'apprentissage, de comportement... Voilà qui est contraire à tout ce qui se fait au Québec dans ce domaine depuis dix ans. Six étudiants de la maîtrise, option enfance inadaptée, ont fait un stage de trois jours à Hinesburg pour observer, sur le tas, comment se vivent ces expériences. Il s'agit de Claude Bernier, Jean-Pierre Garric, Jean-Pierre Jodoin, Marie-Josée Laval, Madeleine Landry, Denis Monast.

Ils ont produit un diaporama à cet endroit, et par la suite, un document des plus intéressants, au dire de M. Bernard Terrisse, professeur responsable de leur travail. Le tout sera présenté en atelier lors du XVe congrès sur l'enfance exceptionnelle du Québec, au mois de novembre. Les observations et commentaires qu'on y trouve portent sur l'environnement physique, la philosophie et sa stratégie éducative, le matériel de rééducation, la formation des maîtres, la prévention, baptisée par les Américains «Early education program».

Cette démarche a été effectuée dans le cadre d'un nouveau cours de maîtrise intitulé «Laboratoire en ortho-didactique». Les étu-

dians doivent se familiariser avec les méthodes, techniques et stratégies visant la rééducation des enfants ayant des troubles d'apprentissage. Ils ont eux-mêmes proposé d'aller étudier dans des centres expérimentaux ce qui s'y fait; trois groupes ont été formés et se sont dispersés dans des écoles spécialisées pour pouvoir établir des comparaisons, effectuer des analyses critiques. Tout cela à leurs frais.

Pour le professeur responsable de ce laboratoire, cela implique un surcroît de travail appréciable en termes d'organisation, de préparation, de déplacements, etc. Par contre, les étudiants sont revenus emballés de l'expérience: c'est la première fois qu'ils avaient le loisir de vérifier sur place l'efficacité et les problèmes inhérents aux nouvelles théories qu'on leur apprend. «C'est une formule pédagogique des plus

intéressantes, affirme M. Terrisse, qui pourrait se développer sous forme d'échanges, de stages spécialisés, de séjours dans le milieu...»

Quant au «mainstreaming» tel que perçu par les étudiants, il semble bénéfique pour les enfants, mais lié à un certain nombre de contraintes: moyens dont disposent ses promoteurs, préparation du milieu environnant, compréhension et acceptation du phénomène par l'entourage, etc. Or, ça pourrait coûter cher, même si les spécialistes américains affirment le contraire.

«Hinesburg est un tout petit patelin précise M. Terrisse; il est plus facile de susciter la collaboration des gens; reste à démontrer si, dans une grande ville, cette démarche est réaliste.»

C.G.

Tournée d'information quadripartite

Le SPUQ, le SEUQAM, le SCCUQ ET l'AGEUQAM ont effectué la semaine dernière une tournée d'information quadripartite dans les cafétérias de l'UQAM. Sous le thème de la solidarité, les représentants des trois syndicats et de l'Association étudiante ont identifié les priorités de lutte pour

l'année qui commence: reconnaissance légale du Syndicat des chargés de cours et reconnaissance de l'AGEUQAM par l'administration.

Leurs membres ont été invités à se regrouper, le mercredi 28 septembre, sous une bannière unique lors de la manifestation

d'appui aux grévistes de CJMS, organisée par les centrales syndicales. La semaine d'information s'est terminée par un party d'accueil quadripartite, qui s'est tenu jeudi soir dernier au pavillon Latourrelle.

«Est-ce que je suis dans ma ligne?»

Vingt-cinq étudiants, en moyenne, consultent chaque semaine le personnel du service d'orientation scolaire et professionnelle. Parce qu'ils sont perdus dans les dédales du système scolaire québécois, parce qu'ils veulent recommencer à zéro dans une autre carrière, changer de programme ou tout simplement ré-évaluer leurs aptitudes et intérêts pour s'assurer qu'ils sont dans «la bonne ligne».

«Je ne suis pas recruteur pour l'UQAM, précise M. Destrempe, responsable du service. Ni un fanatique des études. Je suis au service de l'étudiant et je cherche à l'impliquer dans un processus d'orientation ou de ré-orientation, peu importe son choix final».

Une majorité d'étudiants à temps partiel font appel à ses services. Beaucoup de gens bien ordinaires, semble-t-il, qui frappent timidement pour la première fois aux portes de la grande université. Ou alors des étudiants qui arrivent, qui y sont déjà, qui veulent en sortir et même plusieurs employés de l'UQAM. Près de 50% d'entre eux ont de 25 à 35 ans.

Une majorité de femmes aussi: au-delà de 60%. «C'est normal, explique M. Destrempe. Elles ont été longtemps tenues à l'écart des études et se sentent perdues. Ou bien elles ont été confinées à des fonctions qui ne les satisfont plus. Dans les deux cas, elles veulent en sortir et sont tout à fait désireuses d'explorer de nouvelles réalités culturelles et intellectuelles.»

En général, les étudiants sont invités à consulter le service d'orientation soit par les modules, soit par le service de l'admission ou par certains services aux étudiants comme l'accueil, le placement, les prêts-bourses.

Plusieurs informations sont d'abord communiquées par téléphone (282-7778-9). En effet, Mme Johanne Charbonneau Chartrand, secrétaire du service, renseigne si bien les étudiants qu'elle épargne à bon nombre d'entre eux un déplacement au Riverin 2. Elle est, selon M. Destrempe - et il y tient - tellement plus qu'une simple téléphoniste! Pour ceux dont le problème est plus complexe, elle fixe un

rendez-vous avec le responsable.

Dès 69, M. Destrempe exerçait sa fonction à l'UQAM, au service de l'admission. Dans le remue-ménage des programmes nouvellement créés et devant l'anxiété des étudiants-adultes, son bureau ressemblait plutôt à «une salle d'urgence d'information sur les programmes». Au fur et à mesure que l'Université s'organisait, le service précisait ses objectifs: informer sur les programmes de l'UQAM et d'ailleurs; faire du counselling d'orientation et de ré-orientation; évaluer, par des tests, aptitudes, intérêts et comportements et enfin assurer un service de référence. Depuis septembre 76, afin de respecter davantage son caractère de service consultatif, il relève du directeur des services aux étudiants.

Après 25 ans de métier, M.

Destrempe n'a jamais songé à se ré-orienter! Même qu'il a d'intéressants projets de développement du service pour cette année. D'abord s'adjoindre un conseiller en information scolaire et professionnelle pour mettre sur pied différents groupes de travail: un groupe d'immigrants pour étudier leurs problèmes particuliers d'intégration scolaire au pays, un groupe d'étudiants qui veulent changer de programme (il y en a plus de 450 chaque année), un groupe de femmes qui veulent commencer des études, etc. M. Destrempe souhaite également développer des dossiers d'information sur les études et les carrières afin de compléter le centre de documentation actuel. Ces deux projets pourraient être réalisés en collaboration avec le service de placement. D.N.

L'Admathèque Inc.

Née il y a quatre ans d'une activité modulaire de synthèse, la petite librairie «L'Admathèque Inc.» n'a pas perdu sa popularité auprès des étudiants du module d'administration.

«Il y a un véritable problème de disponibilité de livres en administration, économie et mathématiques, note le président-directeur-général, Michel Girard, étudiant de 3e année. En début d'année, je rencontre tous les professeurs pour connaître les livres qui seront obligatoires ou recommandés. Avec le nombre total d'inscriptions, j'établis ainsi ma liste d'achat et la quantité à commander. De France, de Toronto, de Québec, etc.»

Corporation à but non-lucratif, «L'Admathèque Inc.» a un chiffre d'affaires de \$100 000. Elle est ouverte au public durant le premier mois de chaque session, y compris à la session d'été. Elle dessert 3 500 étudiants dont la majorité suivent les cours le soir. Ses heures d'ouverture tiennent compte de cette clientèle: la porte est ouverte de 8h30 à 22h30.

«C'est une toute petite entreprise, souligne Michel Girard. Mais

cela me donne une expérience dans le domaine où j'étudie. C'est précieux...» En plus de sa présence plein temps, la librairie emploie deux personnes à temps partiel: une secrétaire et un vendeur. Des professeurs du module de sciences comptables donnent un coup de main, au besoin.

Les avantages sont-ils réels pour les étudiants? «Ils sont évidents, répond le patron. Ici, ils paient leurs livres au moins deux dollars de moins que partout ailleurs; de plus, ils n'ont pas à courir d'un bout à l'autre de la ville pour trouver des volumes qui se font rares. Sans compter que le service ici est très rapide.»

Le 7 octobre, l'Admathèque fermera boutique jusqu'à la prochaine session. Comme tout homme d'affaire qui se respecte, Michel fait des plans pour l'avenir: rester ouvert une session durant et relouer du côté du pavillon des sciences. Ces étudiants ne sont-ils pas, eux aussi, à bout de souffle après la course aux bouquins de la rentrée? D.N.

Objectif: cinéma artisanal

Comme on l'aura remarqué, il n'y a pas cette année de «ciné-campus» les mercredis et vendredis à l'auditorium du pavillon Lafontaine. Il semble que cette formule ne coïncide plus avec les objectifs «repensés» du service d'animation socio-culturelle. Au

lieu de cela, on a songé à l'organisation des «Etats-général du cinéma artisanal», sorte de plate-forme de réflexion et de relance d'un cinéma «plus authentiquement québécois» ainsi que l'explique le coordonnateur de la manifestation, Louis

Dussault, étudiant en études littéraires.

Ces Etats-général du cinéma artisanal s'élaboreront ici à l'UQAM au service des étudiants, mais c'est au Conventum, rue Sanguinet, que se dérouleront les assises les 28, 29 et 30 octobre. Pourquoi au Conventum? Dans un but, répond-on, d'ouverture au milieu environnant, qui est l'une des vocations de l'UQAM, comme chacun sait.

Il est trop tôt, selon Louis Dussault, pour dévoiler les détails de la programmation, de même que pour lancer les noms des participants aux ateliers et table-ronde. Mais on croit comprendre que seront invités tous ceux qui sont directement impliqués ou intéressés par ce type de cinéma «qu'il ne faut pas confondre avec le cinéma amateur qui, lui, est un hobby et non un métier», dit Louis Dussault.

Aux Etats-général, on compte recueillir les données nécessaires pour la rédaction d'un mémoire qui ferait le point «sur cet autre cinéma qui refuse de s'embarquer dans les mêmes voies que le cinéma industriel.»

Radio-CLEF reprend l'antenne

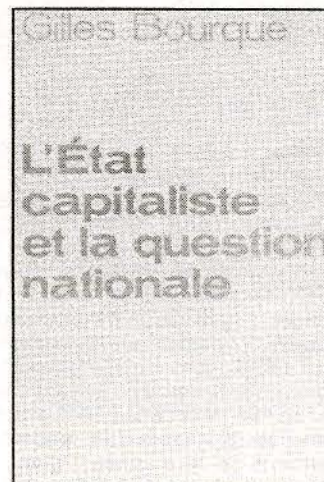
RADIO-CLEF a repris l'antenne cet automne avec un budget de \$4,000 émanant des SAE, une équipe composée d'une vingtaine d'animateurs volontaires, et trois responsables. Denis Gravel, étudiant en communication, conserve le poste de responsable général, Michel Klein, étudiant en linguistique, devient chargé de la programmation et Jean-François Roussel, étudiant en relations humaines, de l'information.

La politique générale de la radio étudiante reste inchangée, pour l'essentiel: elle demeure axée sur la musique, tout en

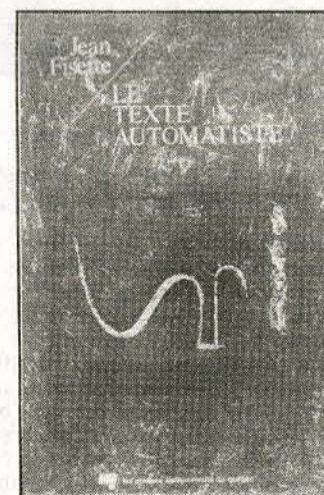
voulant être autre chose qu'un simple «juke-box». Toutefois, l'information brève, traitée sous forme de communiqué, sera privilégiée cette année. Il y aura moins de panels et de débats, sauf exception. Le congrès de l'AGEUQAM prévu pour la fin octobre, par exemple, pourrait être précédé de quelques entrevues.

«L'attention des gens est trop difficile à capter pour que la diffusion de débats soit efficace», explique Jean-François Roussel. La clientèle étudiante étant, par définition, mobile.

les gens d'ici...



Même s'il n'est pas fraîchement sorti des Presses de l'Université de Montréal - l'Uqam n'ayant pas eu l'occasion d'en souligner la parution avant ce jour - l'ouvrage de Gilles Bourque, «L'État capitaliste et la question nationale», retient l'attention. Professeur au département de sociologie, spécialisé dans l'analyse de la question nationale et des classes sociales au Québec, M. Bourque fait observer que cette question est l'un des champs d'analyse les plus mal explorés par les différentes disciplines des sciences sociales. Il tente, tout au long des dix chapitres qui constituent son ouvrage, de «poser correctement le lieu théorique de la question nationale, à travers la lecture critique d'auteurs marxiste et non-marxistes». En conclusion générale, M. Bourque énonce dix propositions lesquelles, selon son propre aveu, pourront paraître téméraires. «Mais cette témérité, ajoute-t-il, nous semble nécessaire pour relancer un débat qui stagne encore en s'alimentant trop facilement d'évidences et d'idées reçues.»

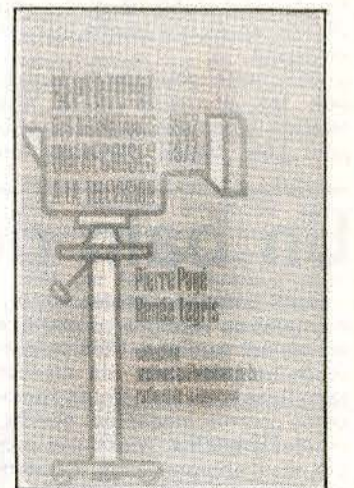


«Le texte automatisé», sous-titré «essai de théorie/pratique de sémiotique textuelle» est un ouvrage spécialisé, reprise d'une thèse que Jean Fiset, professeur au département d'études littéraires, présentait en 74 en vue de l'obtention du Ph.D. (études françaises). Trois oeuvres marquantes de la naissance de l'écriture automatisée au Québec y sont étudiées: Le refus global (Borduas), le Vierge incendié (Paul-Marie Lapointe) et Yeux fixes (Roland Giguère). «Peu importent les relations qui ont pu unir leurs auteurs, écrit M. Fiset dans son introduction, si les textes possèdent en commun des caractéristiques importantes: (...) même volonté sur le plan prosodique de briser la rythmique du vers libre, (...) sur le plan de la syntaxe de faire éclater la structure de la phrase grammaticale, (...) et sur le plan thématique, de

proposer un renouvellement absolu de la perception poétique». L'ouvrage a paru aux PUQ.



La collection Quinze/Economie et développement publiait tout récemment «Le Québec, État Nordique», de Luc-Normand Tellier, directeur du rassemblement en études urbaines. Dans ce volume, M. Tellier propose comme issue à la lutte entre le fédéralisme et l'indépendantisme, une thèse originale: l'association du Canada et du Québec avec les pays scandinaves au sein du Conseil Nordique (Norvège, Danemark, Suède, Islande, Finlande). «Cette orientation, précise M. Tellier, (...) étonne pour diverses raisons. Aussi, en la présentant, ai-je moins l'intention de convaincre que d'éveiller le lecteur à certaines dimensions internationales du Québec qui se fait». M. Tellier dirige depuis peu la collection Economie et développement.



Troisième volume de la collection «Archives québécoises de la radio et de la télévision» (édité chez Fides), le «Répertoire des dramatiques québécoises à la télévision» est un nouvel ouvrage de référence pour l'histoire du théâtre québécois. Les auteurs, Pierre Pagé et Renée Legris, professeurs au département d'études littéraires et membres des Archives de la littérature radiophonique, y présentent le corpus québécois des dramatiques télévisuelles diffusées par Radio-Canada depuis 25 ans. Ils établissent avec soin les oeuvres, auteurs, réalisateurs, comédiens et dates de diffusion des trois grandes catégories: feuilletons, télé-théâtres et dramatiques pour enfants. Ce volume pose donc un nouveau jalon dans l'histoire culturelle de ces médias qui ont fortement contribué à l'épanouissement de l'identité québécoise. Le lancement a eu lieu le 19 septembre, à la Bibliothèque Nationale. D.N.